

l'écho de nos villages

NUMÉRO 23
1^{ER} TRIMESTRE 2007

MERCUS • GARRABET • AMPLAING • JARNAT • GROQUIÉ



Panorama depuis le site de Brougues

sommaire

- DOSSIER : ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET GOUVERNEMENT
- VIE LOCALE
- VIE ASSOCIATIVE
- DÉLIBÉRATIONS DU C.M.
- ÉTAT CIVIL
- ANIMATIONS



édito

Chers administrés,

Le décret 2007-168 du 8 février 2007 fait obligation aux maires de remettre lors d'une cérémonie de citoyenneté, la carte électorale ainsi que le "Livret du citoyen" aux jeunes de la commune qui ont atteint l'âge de dix-huit ans.

Cette cérémonie de citoyenneté constitue un moment fort dans la vie des jeunes filles et des jeunes gens qui accèdent à la majorité et au droit de vote.

A cette occasion, le maire évoque les principes fondamentaux de la République, de la démocratie ainsi que notre système politique.

En cette période, les dispositions de l'article L52-1 du code électoral doivent s'appliquer et demandent qu'intervenant sur ces matières en tant que représentant de l'Etat, je sois astreint à un devoir de neutralité.

Le livret du citoyen précise aux jeunes les droits et devoirs que leur confère la majorité, les principes fondamentaux de la République, la devise Liberté, Egalité, Fraternité ainsi que les devoirs du citoyen.

Treize jeunes de notre commune étaient concernés, ils ont été conviés en mairie le 30 mars dernier. J'espère qu'ils liront attentivement ce livret et qu'ils mettront en application son contenu.

Eléction présidentielle et gouvernement

L'ELECTION PRESIDENTIELLE en France détermine la personne qui sera désignée président de la République pour un mandat de cinq ans, nommé le quinquennat.

La prochaine élection aura lieu le :

1^{er} tour : dimanche 22 avril 2007

2^{ème} tour : dimanche 6 mai 2007

Le scrutin présidentiel est ouvert à tous les électeurs des scrutins nationaux, c'est-à-dire toute personne :

- âgée de 18 ans ou plus au jour de l'élection,
- de nationalité française
- qui jouit de ses droits civils et politiques
- inscrite sur les listes électorales.

Le scrutin présidentiel, depuis le référendum de 1962, se déroule au suffrage universel uninominal direct. Si un candidat obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (la moitié de ces suffrages plus une voix) au premier tour, il est élu. Dans le cas contraire, un second tour est organisé pour départager les candidats qui ont obtenu les meilleurs résultats au premier tour. Là encore, le candidat qui obtient la majorité absolue est élu.

Les présidents de la V^{ème} République depuis 1958 :

1958 : Charles de Gaulle

1965 : Charles de Gaulle

1969 : Georges Pompidou

1974 : Valéry Giscard d'Estaing

1981 : François Mitterrand

1988 : François Mitterrand

1995 : Jacques Chirac

2002 : Jacques Chirac.



Photos tous droits réservés

LES TROIS POUVOIRS CONSTITUANT UN ETAT SONT :
LE POUVOIR EXECUTIF
LE POUVOIR LEGISLATIF
LE POUVOIR JUDICIAIRE

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS détermine et conduit la politique de la Nation selon les termes de l'article 20 de la Constitution de 1958.

Il est l'un des organes majeurs du pouvoir exécutif représenté par le Président de la République, le Premier Ministre et le gouvernement.

Les membres du gouvernement sont nommés par le Président de la République sur proposition du Premier Ministre. Il existe plusieurs catégories de membres du gouvernement : ministres d'Etat, ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat.

La tenue régulière des Conseils des Ministres a lieu chaque mercredi matin, sous la présidence du Président de la République.

> **Le pouvoir exécutif** est chargé de :

- faire respecter l'ordre et la loi en ayant sous ses ordres les forces de police et l'administration pénitentiaire,
- conduire la politique étrangère de l'Etat,
- diriger la force militaire,
- représenter l'Etat à travers les hauts fonctionnaires comme les ministres, secrétaires ou diplomates,
- diriger les services publics.

> **Le pouvoir législatif** qui rédige et vote les lois est dénommé :

- Le Parlement français lequel exerce un pouvoir délibérant qui consiste en la détention du pouvoir législatif et du pouvoir de contrôle de l'activité gouvernementale. C'est un système bicaméral composé de :
 - la Chambre Haute, qui est le Sénat qui siège au Palais du Luxembourg
 - la Chambre Basse, qui est l'Assemblée Nationale qui siège au Palais Bourbon. L'Assemblée Nationale vote les lois et en propose avec le Sénat. En cas de rejet de la loi par Sénat, la loi retourne à l'Assemblée Nationale pour être amendée.

Les élections législatives auront lieu les :

1^{er} tour : dimanche 10 juin 2007

2^{ème} tour : dimanche 17 juin 2007



L'Assemblée Nationale et le Sénat (Photos tous droits réservés)

> **Le pouvoir judiciaire** a pour rôle de contrôler l'application de la loi et sanctionner son non respect.

Ce pouvoir est confié aux juges et aux magistrats, qui se basent sur les textes de lois (rédigés par le pouvoir législatif) pour rendre des décisions.

Directeur de la publication : José LORENZO
Responsable de la rédaction : Eliane GRAVES
Photos : Mairie
Maquette, impression :
IPS Imprimerie, 09000 St-Jean de Verges.

VIE LOCALE

cérémonie commémorative du 19 mars dédiée à la mémoire des combattants engagés dans la guerre d'Algérie a pu être maintenue malgré le mauvais temps et les bourrasques de neige qui ont quelque peu perturbé son organisation. Merci de leur présence aux quelques courageux habitants qui ont accompagné la municipalité.



Cérémonie de la Citoyenneté le 30 mars 2007 : M le Maire a remis aux jeunes électeurs leur carte électorale accompagnée du livret citoyen, dans le cadre des directives ministérielles de sensibilisation au devoir du citoyen, après avoir prononcé le discours d'introduction de la cérémonie.



TRAVAUX dans le village

LA POSTE : après la réfection intérieure du bureau par la direction de la Poste, la façade du bâtiment propriété de la commune va être entièrement rénovée, et une rampe d'accès protégé pour handicapés sera installée.

TRAVAUX ÉLECTRIQUES : la Régie Municipale d'Electricité de Mercus modernise le réseau de distribution d'électricité.

Les électriciens de la Régie Municipale d'Electricité ont réalisé un gros chantier de modernisation du réseau de distribution d'électricité. Des travaux de terrassement et des panneaux de signalisation ont indiqué ce début d'activité, autour du poste de transformation de la salle polyvalente. Ces travaux préparatoires ont été suivis d'une coupure d'alimentation électrique le mercredi 21 mars 2007, partie visible de ce vaste chantier de restructuration et de modernisation.



Ce chantier, entièrement financé par la Régie, est réalisé par l'entreprise ariégeoise Cégélec, sous la maîtrise d'ouvrage de la Régie Municipale d'Electricité.

Un gros effort d'investissement pour améliorer la sécurité et la qualité de desserte électrique de Mercus et Garrabet.

Ces travaux permettent d'accompagner l'évolution de Mercus-Garrabet par une modernisation du réseau électrique et une bonne séparation des réseaux de distribution. L'objectif est de permettre une meilleure sécurité et un meilleur confort d'exploitation par la mise en place du nouveau poste de la salle polyvalente. L'ancien poste sera stocké et réutilisé dans une autre tranche du programme d'enfouissement des réseaux.

Ce chantier s'inscrit également dans une vaste opération d'enfouissement du réseau de distribution électrique, et anticipe une part des travaux qui se dérouleront en coordination avec l'assainissement. Cette anticipation et cette coordi-



nation ont permis une optimisation des coûts de réalisation globaux de ces chantiers.

Un important effort pour la qualité de fourniture d'électricité et pour le cadre de vie.

Ainsi, tout a été préparé afin de réduire la gêne liée à la coupure d'alimentation électrique et celle-ci a été réduite au minimum. C'est pourquoi, malgré les conditions climatiques très difficiles de ce 21 mars 2007, tout a été mis en œuvre pour réussir l'opération de changement de poste et de reprise de la totalité du câblage d'entrée et de sortie.

Le résultat final de ce chantier sera une amélioration de la qualité de fourniture d'électricité pour l'ensemble de clients de la Régie Municipale d'Electricité. Enfin, lorsque cette opération sera totalement achevée, l'enfouissement des réseaux, avec la dernière tranche de la montée sur Jarnat, donnera un fort signe environnemental, avec une amélioration du cadre de vie par «l'effacement» d'une grande partie du réseau de distribution d'électricité.

Les services de la Régie Municipale d'Electricité restent à votre disposition pour tous renseignements aux heures ouvrables, ou pour les incidents de fonctionnement du réseau en heures non ouvrables, au 05 61 05 90 08.



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 JANVIER 2007

• Association Foncière Pastorale : accord pour la prorogation d'engagement des 100 ha de terres appartenant à la commune jusqu'en 2021 et pour la possibilité d'acquérir des biens inclus dans le périmètre de l'AFP. Désignation des élus pour représenter la commune aux A.G. de l'association : J. Lorenzo et C. Amiel.

• Travaux et achats divers :

- achat d'un tracteur porte-outils + épaveuse + étrave + chaînes d'un montant de 82 450 € HT, pour lequel seront demandées des subventions
- achat de terrain à Jarnat pour implantation d'un transformateur HT/BT, démarches entreprises auprès des propriétaires
- place Jules Guesde à Garrabet : lancement de l'étude d'aménagement par les services de l'Équipement
- presbytère d'Amplaing : travaux de réfection des trois logements engagés
- zone artisanale de Castagnès à Amplaing : démarches entreprises auprès des propriétaires pour achat de terrain
- examen des projets d'extension des cimetières d'Amplaing et Mercus
- voie d'accès à l'usine Praxair : sécurisation de l'accès des camions sur la RD 618
- maison des associations (ancienne gare) : aménagement de locaux au rez-de-chaussée pour les aînés et les jeunes

- vestiaires de la salle polyvalente : en raison d'une mauvaise utilisation constatée après un match de foot, une somme de 100 € sera retenue à l'avenir sur la subvention annuelle si nécessité intervention d'un agent d'entretien communal
- tournoi annuel de tennis : prise en charge de l'achat des balles, prêt des appareils de chauffage dont le carburant reste à la charge du club de tennis.

16 MARS 2007

- compte administratif 2006, approuvé et adopté à l'unanimité
- dotation globale de fonctionnement (DGF) : un taux de croissance de 1,017 % et une augmentation de 10 % de la population amèneront une recette supplémentaire.
- fiscalité : maintien des taux pour l'année 2007 de :
 - la taxe d'habitation : 6,36 %
 - la taxe foncière : 20,12 %
 - du foncier non bâti : 81,15 %
- tarification :
 - de l'eau :
 - >eau potable domestique
 - abonnement 12,10 €
 - >usage agricole - abonnement 8,00 €
 - >compteur de jardin - abonnement 33,00 €
 - >prix du m3 : 0,27 €
 - de l'assainissement :

>abonnement 24,00 €

>prix du m3 : 0,27 €

- taxe de raccordement assainissement : 2 500 €.

- attribution de nom de rues : la nouvelle voie d'accès aménagée par la commune dans le haut de Mercus pour desservir des constructions neuves s'appellera «impasse Marius Cassé»
- achat de terrains à la zone de Barri à Amplaing sur la base de l'évaluation des Domaines, 8 500 € pour 7690 m2
- réseaux électriques : le SDCEA prend en charge l'intégration des réseaux de la Carlasse à Garrabet, sur la route d'Amplaing à Mercus et l'implantation du poste chemin de la Caze
- alignement de voirie à Croquié (chemin de la bergerie) et Mercus (chemin de la Caze) : cession gratuite de terrains par les propriétaires
- mise en place de signalétique dans les villages dans le cadre de l'opération subventionnée par l'OMPCA pour les investissements collectifs
- dans le cadre des travaux de l'année 2007 des subventions sont demandées pour :
 - l'aménagement de l'accès à l'usine Praxair sur la RD 618,
 - l'aménagement du chemin de Yon
 - l'aménagement du chemin d'accès à la zone constructible sortie nord d'Amplaing
 - la construction de la maison de la chasse.

VIE ASSOCIATIVE

Les Amis du Serbel

Les adhérents ont profité d'un week-end «visite-shopping» à Londres fin janvier, d'un week-end «nature-santé» en Andorre courant mars, applaudi aux exploits des footballeurs lors de la rencontre TFC/Lyon, repris les cours d'aquagym aux thermes d'Ussat et se préparent à de nouvelles aventures pour le printemps avec l'omelette pascalle, la découverte de la Normandie-Bretagne, la fête de la transhumance dans l'Aubrac, les randonnées en montagne...

Le Tennis-Club : une belle semaine !

Le tournoi a été une réussite. Avec 30 enfants garçons et filles de moins de 10 ans, nous battons cette année encore un record dans cette catégorie.

Avec près de 110 participants, c'est une excellente année 2007 qui marque le renouveau du tennis à Mercus. Un petit bémol, le petit nombre de filles engagées.

Je remercie ici tous les participants bénévoles, les jeunes du club qui ont animé la semaine et qui ont permis un déroulement harmonieux et sympathique de la semaine, la municipalité pour son soutien indéfectible.

Vous connaissez notre désir de soutenir notre jeunesse.



François Rinaldi, président du Tennis Club de Mercus

Inauguration du site mémoire de Brougues

le 17 juillet 2007 dans le cadre de la journée mémoire de la Résistance franco-espagnole organisée par «Terre de Fraternité» en présence de représentants des gouvernements espagnol, catalan, andorran et français.



INFO PRATIQUE JEUNES :

L'APPRENTISSAGE S'EXPOSE : le mercredi 25 avril 2007, la maison commune Emploi-Formation organise une journée dédiée aux filières de l'apprentissage. Rendez-vous sur les Allées de Villote à Foix de 10 à 16 heures.

ANIMATIONS

- Soirée Bavaroise le 28 avril 2007 (repas, animation folklorique, orchestre proposés par l'entente associative des villages, salle polyvalente à Mercus)
- Loto de M.E.G.A. Fêtes et Animations le samedi 5 mai 2007 à 21 heures à la salle polyvalente de Mercus

ETAT CIVIL

• NAISSANCES •

3 janvier 2007 : Aaliyah AMJAD

• MARIAGE •

10 février 2007 :
Nathalie ARSÉGUÉL
et Christophe BAGES